

# S'organiser sur les marchés périphériques du travail : Études des cas de Couche-Tard, d'Uber et de la campagne Sweet 16 du SEIU

Vendredi 25 Novembre 2016 à 12.00 heures  
UDEM—Pavillon Jean Brillant—Salle B-1210-1

Louis Rivet-Préfontaine

*Les défis de la syndicalisation dans le secteur du commerce de détail :  
le cas des dépanneurs Couche-Tard*

*Le syndicalisme a jusqu'à maintenant éprouvé des difficultés à percer le secteur du commerce de détail, employant beaucoup de travailleurs et travailleuses que l'on peut considérer atypiques et souvent pauvres, et l'industrie du dépanneur est loin d'y faire exception. Le cas de la syndicalisation des dépanneurs Couche-tard constitue donc un exemple des plus riches en apprentissages, en termes de défis que posent la mobilisation et l'organisation de travailleurs pauvres par des stratégies syndicales novatrices.*

Laurence Hamel Roy

*Stratégies et action politique chez les préposées au soutien à domicile en Ontario:  
le cas de la campagne Sweet Sixteen en Ontario*

*Le secteur des services de soutien à domicile est généralement associé à des conditions de travail précaires et peu lucratives. Si la division sexuelle du travail permet de comprendre la dévalorisation du travail et la faible rétribution qui y est associée, les spécificités du secteur permettent pour leur part d'éclairer les difficultés qu'il pose en matière de luttes pour l'augmentation de la qualité des conditions de travail. Ce secteur pose des défis particuliers à l'action collective en raison notamment de l'isolement des travailleuses et de la nature du travail effectué. Face à de tels défis, le succès de la campagne Sweet Sixteen menée par le SEIU en 2014 constitue un exemple d'innovation syndicale. Se distançant des stratégies traditionnelles de constitution d'un rapport de force entre la main-d'œuvre et l'employeur, le SEIU s'est positionné comme acteur politique, exigeant du gouvernement ontarien un réinvestissement dans le secteur des services de soutien à domicile. À terme, l'action politique menée a permis l'augmentation substantielle du salaire minimum des préposées au soutien à domicile de l'ensemble de la province et une meilleure reconnaissance de leur travail par la population*

Alexandre Legault et Rabih Jamil

*Réflexion sur l'organisation collective des travailleurs sur les plateformes de « l'économie du partage » :  
le cas des chauffeurs Uber à Montréal*

*Le secteur de la Gig Economy – une nouvelle vague d'entreprises qui organisent la rencontre entre des particuliers à travers des plateformes numériques, dans le but d'échanger des biens et des services – donne lieu à une forme de travail précaire et justifiée par un discours d'émancipation entrepreneuriale. Le cas des travailleurs d'Uber offre un exemple typique : élevés au statut de « chauffeurs-partenaires », ceux-ci n'ont néanmoins pas accès aux droits et protections sociales qui compenseraient le fardeau des risques qu'ils portent quotidiennement. Aux États-Unis et en Europe, les nombreux cas de résistance et d'organisation collective des chauffeurs Uber, souvent en marge du syndicalisme, donnent un aperçu des défis et des potentialités d'innovations en matière de lutte des travailleurs de la Gig Economy. Notre contribution a été de mener des entretiens semi-dirigés avec des chauffeurs Uber situés à Montréal, dans un contexte de travail clandestin. Une attention particulière à l'expérience vécue des chauffeurs Uber, trop souvent oubliés dans la controverse médiatique opposant Uber et l'industrie du taxi, permet d'observer une solidarité en germe entre les travailleurs.*

Merci de confirmer votre inscription auprès de [laurent.sauvage@teluq.ca](mailto:laurent.sauvage@teluq.ca)

Si vous souhaitez participer en visioconférence depuis un autre site que l'UdeM, veuillez m'en informer avant le 18 octobre  
UdeM - Pavillon Jean Brillant ; 3200 rue Jean Brillant - H3T 1N8 Montréal - Métro Côte des Neiges